



JORAT-MEZIERES

Extrait des décisions de la séance municipale du 18 janvier 2021

début : 16h00

Présidence : M. Patrice Guenat, Syndic

Municipaux : Mmes Sonia Hugentobler, vice-syndique et Muriel Preti
MM. Roland Galley, Pierre Jordan, Michel RoCHAT et Sandro Simonetta

Cimetière de Ferlens

d'autoriser la Marbrerie Page SA à Romont à poser le monument funéraire de feu Sully-André Delay, selon le descriptif présenté, les dimensions étant conformes. Le monument ne pourra pas être posé avant le 11 mai 2021, selon article 15 du règlement communal des sépultures.

CAMAC 198156 – Azevedo Daniel – Ferlens, Route du Nord 5

tenant compte de la synthèse positive de la Camac, de délivrer le permis de construire dans le cadre du remplacement de la chaudière électrique par une pompe à chaleur air/eau extérieure.

CAMAC 200052 – Miazza Florent et Margot – Mézières, Chemin Pierre-Boulangier 1

de transmettre au Canton la demande de permis de construire déposée dans le cadre du remplacement de leur chauffage à mazout par une pompe à chaleur avec sonde géothermique.

Epuration Moyenne Broye

de proposer la candidature de M. Michel RoCHAT, municipal, en vue de l'assemblée constitutive du comité directeur de l'Epuration Moyenne Broye EMB.

Travaux Rue du Théâtre – subventions eau potable

d'adresser les dossiers établis par le bureau Gemetris SA à l'ECA, l'Office de la consommation OFCO et la Direction générale de la mobilité et des routes DGMR dans le cadre de la demande de subvention cantonale pour l'eau potable.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic
Patrice Guenat



La Secrétaire
Valérie Pasteris

⇒ prochaine séance municipale le 25 janvier 2021

